



HAL
open science

Licence Physique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02036532

HAL Id: hceres-02036532

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036532v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001082

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Physique

Présentation de la mention

La mention Physique offre une formation en trois ans (du L1 au L3), adossée aux laboratoires de recherche en physique locaux. Les objectifs de la formation sont l'acquisition d'une formation généraliste en physique et physique-chimie permettant la poursuite d'études en master (en physique, ou à l'interface de la physique/chimie, ou "enseignement") ou en écoles d'ingénieurs, et d'acquérir les compétences d'un scientifique préparant à une large gamme de métiers (cadre dans l'industrie, métiers de la recherche industrielle ou fondamentale, enseignant, ingénieur).

Quatre parcours généralistes sont offerts en L1 et L2, avec un début de spécialisation au 4ème semestre, pour une orientation en L3 vers les parcours P (Physique) ou PC (Physique-Chimie) de la mention Physique. La mutualisation des enseignements du 5ème semestre facilite la réorientation de P vers PC et réciproquement, au 6ème et dernier semestre de la licence.

Les étudiants titulaires d'un DUT ou issus d'une classe préparatoire aux grandes écoles peuvent être accueillis en L3.

En plus des enseignements disciplinaires, des compétences additionnelles (apprentissage des langues, en informatique et internet), transversales (capacités de synthèse à l'écrit et à l'oral, travail en groupe, travaux d'étude et de recherche obligatoires), et une culture générale (grâce à des enseignements optionnels : histoire des sciences, astrophysique, etc.) sont transmises.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (en moyenne sur les 3 dernières années)	260
Nombre d'inscrits en L2 (en moyenne sur les 3 dernières années)	185
Nombre d'inscrits en L3 (en moyenne sur les 3 dernières années)	30
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	8 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	20 %
% d'abandon en L1	13 % à 30 %
% de réussite en 3 ans	66 %
% de réussite en 5 ans	80 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	90 % à 100 %
% d'insertion professionnelle	NR

NB : le nombre moyen d'inscrits en L3 est le nombre d'inscrits dans le L3 de la mention analysée, alors que le taux de réussite en 3 et 5 ans est donné pour toutes les mentions de licence de l'Université, pas seulement pour la mention analysée. Les L1 et L2 sont communs à plusieurs mentions.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'analyse du dossier, rédigé et renseigné de façon assez complète, révèle le sérieux de la formation dont les objectifs sont cohérents avec la poursuite d'études en master du domaine Sciences, technologies, santé.

Le contenu des enseignements du L1 au L3, quels que soient les parcours, est détaillé et pertinent. L'équilibre entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les travaux pratiques, et l'équilibre entre les six semestres de la formation sont respectés. Le contrôle des connaissances est clairement énoncé et se compose d'une combinaison équilibrée de contrôles continus et d'examens finaux, à l'oral ou à l'écrit.

Le principe de l'orientation active est judicieusement mis place : tous les dossiers des futurs étudiants en L1 sont analysés, afin de prévenir l'étudiant des difficultés potentielles qu'il pourrait rencontrer. Le bilan de l'orientation active est fourni et justifie la démarche. En L1-L2, le PREL (Plan de réussite en licence) met un enseignant référent à la disposition des étudiants pour leur apporter une aide personnalisée, et prévoit des enseignements de remise à niveau en petits groupes et des enseignements intégrés (cours magistraux et travaux dirigés) au premier semestre et un enseignement de préparation à la vie professionnelle. Toutefois, l'impact de ces mesures sur le taux de réussite n'est pas quantifié. L'étudiant est informé en L2 des choix pour sa poursuite d'études et de métiers lors de la semaine « Université Autrement », au cours de laquelle sont organisés séminaires et rencontres avec des professionnels.

L'insertion professionnelle à l'issue du L3 Physique n'est pas explicitée, mais cela est cohérent avec l'objectif principal qui est la poursuite d'études. Les masters que peuvent intégrer les diplômés sont clairement identifiés dans l'offre de formation de l'université de Bourgogne : masters en physique, à l'interface physique-chimie, master enseignement (notamment pour ce dernier, grâce à des enseignements de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement en L1-L2). La poursuite d'études en écoles d'ingénieurs est beaucoup moins bien documentée, et semble ne concerner que quelques étudiants. Beaucoup des écoles d'ingénieurs recrutant essentiellement à Bac+2, il aurait été intéressant de connaître les écoles qui accueillent les diplômés de la licence, afin que les étudiants intéressés connaissent assez précisément les possibilités de poursuites d'études hors masters.

Le taux de réussite en L3 est en moyenne de 80 %. Quelques années après l'obtention du diplôme de licence, plus de la moitié de la promotion de L3 est titulaire d'un master, plus de 1/4 a réussi un concours. L'information sur l'insertion professionnelle n'est pas indiquée. De même, on peut regretter que l'information sur le devenir des étudiants non diplômés du L2 et du L3 ne soit pas fournie.

L'équipe pédagogique du L1-L2 est diversifiée en liaison avec la variété des enseignements scientifiques dispensés.

L'équipe pédagogique du L3 est constituée de 30 enseignants-chercheurs, physiciens et chimistes pour l'essentiel, issus des laboratoires de l'Université de Bourgogne, auxquels s'ajoutent des intervenants professionnels dans le cadre de conférences. Le taux d'encadrement en L3 est assez élevé (environ 1 enseignant pour 1 étudiant). Un correspondant pour le L1 et un correspondant pour le L2 assurent la communication avec les responsables des 2 parcours (P et PC) du L3. Le responsable du parcours P est le responsable du L3 et du diplôme. Cependant, la notion d'équipe et la politique de pilotage ne sont pas décrites.

Une commission de la pédagogie donne son avis sur la Validation des Acquis de l'Expérience et valide des modalités de contrôle des connaissances particulières adaptées à un public contraint.

Les enseignements sont évalués par les étudiants et les résultats d'enquête sont pris en compte en termes d'amélioration de la transmission de l'information du site web et en termes de création d'UE.

Même si cela n'est pas spécifique à la mention Physique, les règles de compensation et l'absence de note éliminatoire à une UE semblent trop favorables.

- Points forts :

- Bons taux de réussite en L3 et dans les masters de physique accessibles.
- Ouverture sur les masters de l'Université de Bourgogne et des écoles d'ingénieurs.
- Stage de 2 semaines dans un laboratoire, dans le cadre des Travaux d'Etude et de Recherche.
- Prise en compte de l'évaluation des enseignements.



- Points faibles :
 - Pas de précisions sur le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants diplômés à Bac+5.
 - Pas d'informations sur l'impact du suivi de la population étudiante.
 - Fonctionnement imprécis de l'équipe pédagogique.
 - Pas d'informations sur la certification C2i.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Concernant les règles de compensation du référentiel de l'Université de Bourgogne, probablement trop favorables : un seuil en-dessous duquel la compensation entre unités d'enseignement et entre semestres ne serait pas valide pourrait être proposé.

Remarque commune à l'ensemble des mentions de licence du domaine STS : des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place (orientation active, enseignant référent, enseignements de remise à niveau), mais ne sont toutefois pas complètement quantifiés en termes d'efficacité. Un bilan chiffré des dispositifs d'aide à la réussite pourrait être fourni. L'aide à la réussite en licence mériterait d'être décrite de façon plus approfondie et d'être déclinée selon les différents parcours conduisant à un L3 précis.

Il serait utile que les données sur l'insertion professionnelle (après poursuites d'études) soient données, du moins dans leurs grandes lignes. Il est regrettable que l'information sur le devenir des étudiants non diplômés du L2 et du L3 ne soit pas fournie.

Le pilotage de la formation souffre peut-être de l'absence du concept d'équipe pédagogique. Une simple liste des enseignants-chercheurs intervenants ne remplace pas la description d'une politique de pilotage qui irait du L1 au L3.

De façon générale, le dossier est trop ciblé sur le L3 : les L1-L2 communs aux différentes mentions du domaine sont insuffisamment détaillés. Par exemple, les taux de réussite selon les sessions, par parcours de L1 et L2, les taux d'abandons par parcours de L1 et L2, l'origine des bacheliers à l'entrée en L1, etc. ne sont pas donnés. Les pourcentages de réussite en 3 ans et 5 ans, donnés pour l'ensemble des licences de l'Université, sont peu informatifs.